

# Pôle protection de la faune sauvage

## Protection phoques

Actuellement deux espèces de phoques fréquentent les côtes françaises et s'y reproduisent : les Phoques veaux-marins *(Phoca vitulina)* et les Phoques gris *(Halichoerus grypus)*. La France représente la limite méridionale des aires de répartition de ces deux espèces en Altlantique Nord. Le maintien de ces colonies constitue donc un modèle biologique particulièrement pertinent pour l'étude du fonctionnement des populations. (Vincent et al. 2010). De plus, ces espèces classées en Annexe II de la Directive Habitats Faune Flore (92/43/CEE) présentent un intérêt patrimonial national élevé.



*La colonie de phoques*

La baie de Somme accueille une population sédentaire et reproductrice de Phoques veaux-marins représentant près de 60% des individus présents en France. Des Phoques gris sont également présents toute l'année, quatre naissances ont été rapportées sur ce site ces dernières années, aucune n'a été un succès.

Depuis 1986, Picardie Nature mène un programme d'étude et de protection des phoques de la baie de Somme, dont les actions sont actuellement inscrites au plan de gestion de la Réserve Naturelle de la baie de Somme créée en 1994.

Les objectifs des actions menées sont :

- assurer le maintien d'une population viable de Phoques veaux-marins et de Phoques gris ;
- empêcher que les animaux ne fassent l'objet de dérangements trop fréquents et d'actes de braconnage. Il est également primordial que les usagers de l'estuaire comprennent et acceptent l'évolution naturelle de la colonie ;
- contribuer à la connaissance des espèces (suivis sanitaires, études particulières...)

# I. Etude et protection : bilan annuel

## A. Suivi de la reproduction des Phoques veaux-marins en baie de Somme

La surveillance estivale s'est déroulée du samedi 11 juin au samedi 3 septembre 2011.

### 1. Organisation générale

Un suivi de la reproduction des Phoques veaux-marins se tient en période estivale. Pour sa mise en place, des bénévoles (écovolontaires et stagiaires) sont recrutés à raison de 16 personnes présentes par jour en juillet-août en baie de Somme et 2 personnes en baie d'Authie de la mi-juillet à la mi-août. En juin et septembre, 6 personnes sont nécessaires.

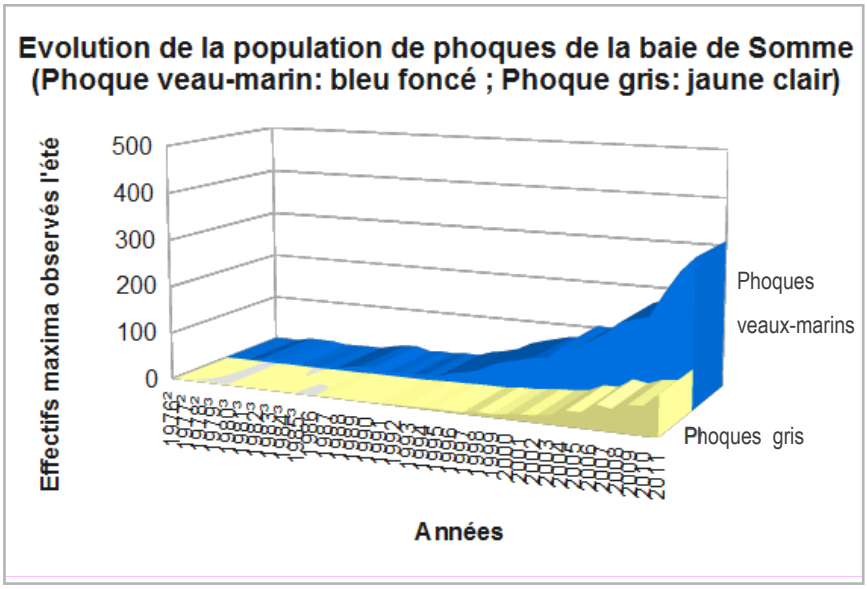
59 écovolontaires et 4 stagiaires ont participé à cette mission : ils ont protégé les zones de repos des phoques à marée basse (=surveillants) et ils ont sensibilisé le public au respect du rythme de vie des phoques et de leur environnement (=animateurs).

## 2. Pression d'observation en période estivale

Les séances de terrain sont réalisées à marée basse lorsque les phoques sont les plus vulnérables. Les surveillants se répartissent en plusieurs équipes : 4 pédestres, 2 maritimes (1 bateau et 1 kayak) et 1 aérienne (ULM, 2 sorties par mois).

Cet été, 221 points de prospection ont été réalisés.

## 3. Effectifs en période estivale




Les effectifs observés quotidiennement sont variables (voir le graphique). Les phoques émergent sur les bancs de sable pour se reposer et régénérer leur énergie. De ce fait, les journées les plus belles et les marées basses les plus proches de l'heure d'ensoleillement maximum, sont les plus profitables pour les animaux ! De plus, la période estivale correspond à la saison de reproduction des Phoques veaux-marins, de nombreux animaux provenant de colonies limitrophes viennent alors augmenter les effectifs. Au maximum 310 Phoques veaux-marins et 85 Phoques gris ont été dénombrés.

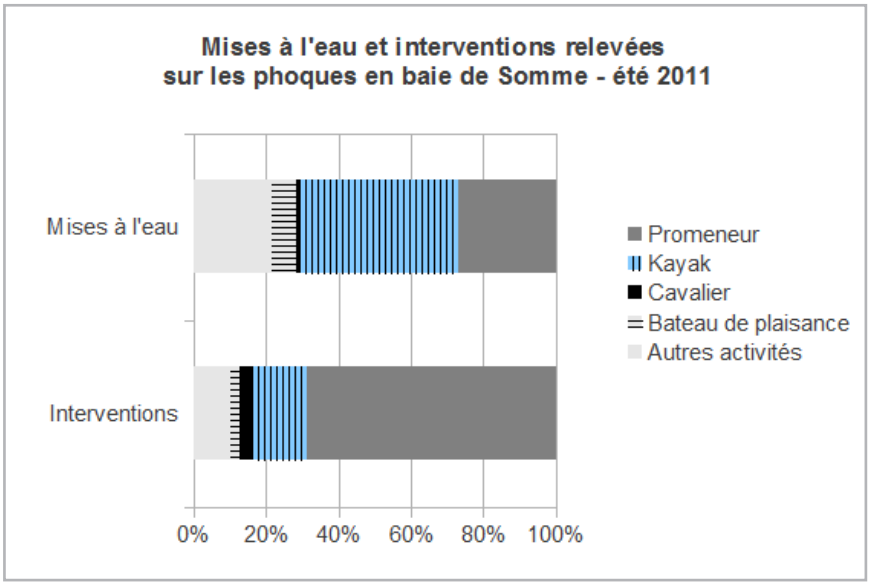
## 4. Reproduction des Phoques veaux-marins

52 Phoques veaux-marins sont nés en baie de Somme au cours de l'été 2011. Tous ces jeunes n'ont pas été sevrés naturellement par leur mère, au total 7 d'entre eux se sont échoués prématurément séparés de leur mère : 2 étaient morts au moment de l'échouage et les 5 vivants ont intégré le centre de sauvegarde de la faune sauvage de Picardie Nature. Globalement, les naissances ont été constatées plus tôt que d'habitude avec, 30 jeunes nés au 30 juin 2011.

## 5. Zones de stationnement

8 bancs de sable ont permis aux phoques de se reposer à marée basse au cours de cet été 2011. 3 de ces reposoirs étaient situés en Réserve Naturelle de la baie de Somme. Les 2 reposoirs principaux, se situaient dans la Réserve Naturelle.

## 6. Perturbations / Interventions en période estivale




En s'approchant à proximité d'un groupe de phoque émergé à marée basse, l'activité humaine peut perturber le repos des animaux. Les perturbations sont codifiées en fonctions de l'ampleur de la réaction observée sur les animaux. Certaines perturbations provoquent la mise à l'eau du groupe de phoques, ce qui est problématique car perturbe leur biologie, mais peut être dramatique pour un jeune non émancipé qui peut se retrouver seul, prématurément séparé de sa mère.

Au cours de l'été, 54% des perturbations observées ont provoqué une mise à l'eau des phoques, soit à 74 reprises. 11 activités sont à l'origine de ces mises à l'eau, dont 43,2 % ont été provoquées par des kayakistes et 27 % par les promeneurs.

Les équipes de la surveillance estivale se placent à 400 mètres des groupes de phoques et interviennent sur les activités qui approchent la colonie, ainsi au cours de l'été, 248 interventions ont été réalisées, permettant de sensibiliser 972 personnes. 10 activités étaient à l'origine des interventions, dont 68,5% concernaient des

promeneurs et 14,9% des kayakistes.

La mise en place de la surveillance estivale permet de diminuer considérablement les risques de dérangements des groupes de phoques à marée basse mais ne les supprime pas.

## B. Suivi régulier de la colonie de phoques

Un suivi régulier de la colonie de phoques de la baie de Somme est mis en place toute l'année, hors période estivale. Il s'est tenu du 1er janvier au 10 juin et du 5 septembre au 31 décembre. Les séances de terrain sont menées de manière décadaire, sur une durée de 5 à 6 heures en fonction des heures des marées basses.

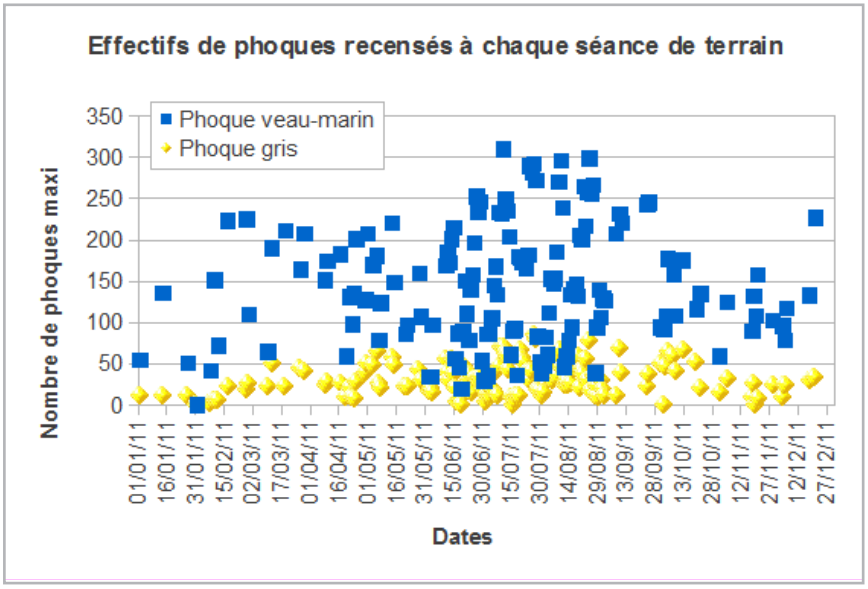
### 1. Organisation du suivi régulier

L'aide bénévole est sollicitée pour la mise en place de séances de terrain décadaires, elles sont principalement réalisées depuis la terre mais lorsque la météo le permet, des séances maritimes et aériennes sont mises en place. Au cours du printemps, des week-ends de protection sont organisées.

### 2. Pression d'observation annuelle

176 séances de terrain ont été réalisées au cours de l'année 2011, dont 65 hors période de surveillance estivale et 7 week-ends de protection au printemps. Au total, 4355 heures cumulées ont été passées sur le terrain, soit 622 journées hommes réalisées à 89,5% bénévolement durant la surveillance estivale et à 94.8% bénévolement hors période estivale.

### 3. Effectifs annuels




Les effectifs observés au cours de l'année 2011 sont variables, avec des effectifs moyens hors période estivale de 138,7 individus Phoques veaux-marins et 68 Phoques gris. Les deux espèces présentent un pic de fréquentation en période estivale.

### 4. Reproduction de Phoques gris

En janvier, un jeune Phoque gris échoué vivant a été trouvé au nord de l'estuaire, en Réserve Naturelle. Pris en charge par le centre de sauvegarde de la faune sauvage, il a été transféré à Océanopolis où il a été soigné pendant plusieurs semaines avant de retrouver son milieu naturel, près de Molène, en avril. Cette naissance était la quatrième notée dans l'estuaire mais la première dont le jeune était vivant au moment de l'échouage. La présence de femelles gestantes a été observée à l'automne.

### 5. Perturbations / Interventions hors période estivale

Hors période estivale, nous avons réalisé 16 interventions à 56,3% auprès de kayakistes et à 43,8% auprès de promeneurs. Nous avons également constaté 50 perturbations dont 34 ont provoqué des mises à l'eau de la colonie : les activités concernaient à 52,9% des kayakistes.

## C. Suivi des phoques en baie d'Authie

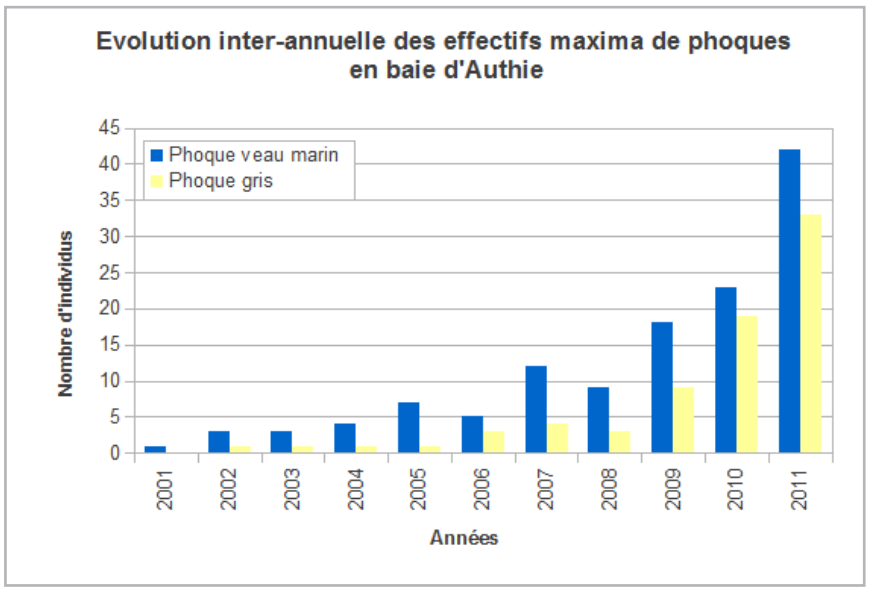
La baie d'Authie est un site proche de la baie de Somme fréquenté régulièrement par les phoques. Les objectifs des suivis de phoques en baie d'Authie sont de mieux connaître la fréquentation de ce site par les 2 espèces de phoques, d'identifier la fidélisation au site de certains individus et de rechercher la présence éventuelle de couple mère-jeune dans la perspective d'organiser leur protection si elle s'avère nécessaire.

### 1. Organisation du suivi

Ce suivi est réalisé en partenariat avec l'Association Découverte Nature de Berck-sur-Mer. Des suivis quotidiens sont mis en place en période estivale par Picardie Nature.

### 2. Pression d'observation

158 séances de terrain ont été réalisées, totalisant une présence cumulée de 840 heures, soit 120 journées hommes, réalisées à 98% bénévolement.




### 3. Effectifs annuels

Les effectifs observés sont variables avec au maximum 42 Phoques veaux-marins (le 23/09/11) et de 33 Phoques gris (le 04/10/11).

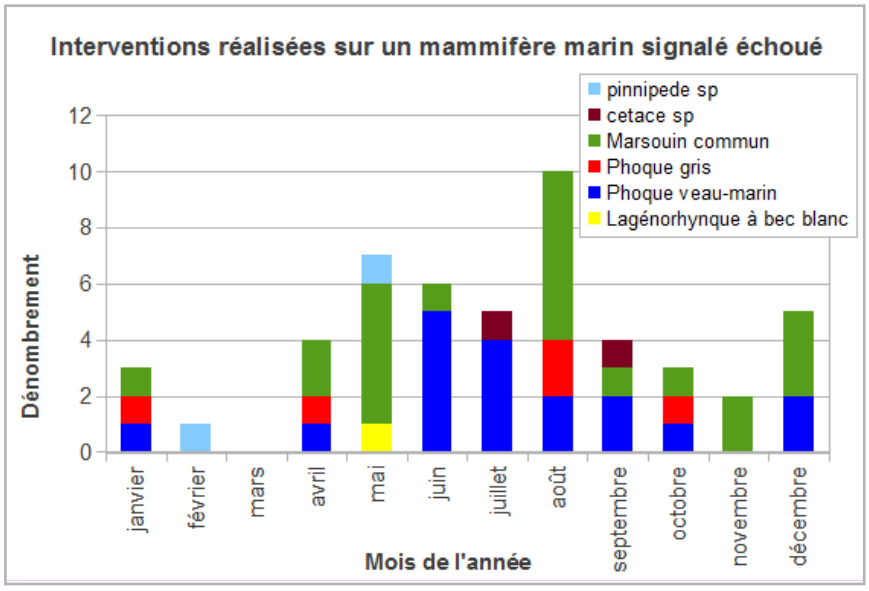
### 4. Reproduction des phoques

Plusieurs femelles gestantes ont été observées en baie d'Authie au cours de l'année : 5 Phoques veaux-marins au printemps et 2 Phoques gris à l'automne. Aucun couple mère-jeune n'a été observé sur ce site.

### 5. Perturbations / Interventions

Au cours de l'année, 34 perturbations ont été observées, dont 28 ayant provoqué une mise à l'eau des phoques. Ces mises à l'eau concernent 11 activités humaines, dont 5 en particulier : Kayak et Kite-surf qui représentent 17.9% des mises à l'eau chacun, et Bateau de plaisance, jet-ski et promeneurs qui représentent 14.3% des mises à l'eau chacun. 8 interventions ont été réalisées, sur ces mêmes types d'activités.

## D. Interventions sur les mammifères marins échoués




Picardie Nature est membre du Réseau National d'Echouages (RNE) coordonné par le Centre de Recherche sur les Mammifères Marins (CRMM) de La Rochelle. Nous intervenons sur les mammifères marins échoués entre Le Touquet (62) et Le Tréport (76).

### 1. Les animaux signalés en 2011

Au cours de l'année 2011, 50 animaux ont été signalés échoués sur le littoral : 2 n'ont pas été retrouvés, 4 animaux ont été remis à l'eau après une période d'observation sur place, 6 phoques échoués vivants ont intégré le Centre de sauvegarde de la Faune Sauvage et 38 animaux étaient morts.

### 2. Les phoques échoués vivants

En janvier, un Phoque gris s'est échoué vivant ; en juin et juillet, cinq jeunes Phoques veaux-marins se sont échoués vivants. Ils ont tous été pris en charge par le centre de sauvegarde de la Faune Sauvage de Picardie Nature et ont retrouvé leur milieu naturel le dimanche 2 octobre depuis Le Hourdel. Ces animaux ont été marqués et pourraient être identifiés en milieu naturel.

Tous ces animaux ont retrouvé leur milieu naturel après quelques semaines de soins en centre de soins adaptés.

### 3. Les animaux autopsiés

14 animaux ont été transportés au Laboratoire vétérinaire départemental pour autopsie. Pour 14 autres animaux, des prélèvements ont été réalisés sur place et les carcasses ont été équarris. Ces prélèvements ont intégré la banque d'organes stockés au laboratoire départemental vétérinaire, qui est gérée au niveau national par le CRMM. Ces prélèvements réalisés sur les 28 animaux pourront servir ultérieurement à des études particulières au niveau national. Parmi les animaux autopsiés cette année, on peut citer : un Phoque gris mâle de 184 cm pris dans un filet de pêche, mort suite à l'obstruction de la trachée et de l'oesophage et à l'écrasement des vaisseaux. Un Phoque veau-marin femelle de 99 cm, échouée vivante, morte à notre arrivée sur place, suite à un traumatisme important et un emphysème pulmonaire sévère. Un phoque veau-marin femelle qui avait été soigné puis remis en milieu naturel en octobre pour lequel il n'a pas été possible de déterminer la cause de la mort, il a cependant été possible d'exclure une mort par dénutrition, par capture accidentelle et par prédation anté-mortem.



*Formation "Carte Verte"*

### 4. Formation à la « Carte Verte »

Picardie Nature a organisé, en partenariat avec le CRMM et le LVD80 une session de formation à la « Carte Verte », autorisation ministérielle, permettant l'intervention sur un mammifère marin échoué. Cette formation s'est déroulée les 2, 3 et 4 mai 2011. Le formateur, W.Dabin (CRMM) a ainsi formé, 7 membres de Picardie Nature et 1 personne du Laboratoire Vétérinaire de la Somme.

## E. Suivi de l'état sanitaire des phoques

Lors des séances de terrain, nous nous attachons à repérer des signes cliniques de pathologies qui pourraient être problématiques à la colonie toute entière (exemple Morbilivirus). Nous avons repéré

trois Phoques gris pris dans un objet : 2 filets de pêche et un cercle en plastique. Nous avons réfléchi à la possibilité de les capturer pour les délivrer de ces objets, en concertation avec d'autres structures professionnelles (CRMM, Ecomare...) mais l'intervention nous a semblé inopportun.

## F. Reconnaissance individuelle

La reconnaissance individuelle des phoques peut s'effectuer par reconnaissance de marques artificielles (bagues, balises émettrices, plaques…) et de marques naturelles (dessins du pelage, cicatrices…). L'effort mené les années précédentes s'est poursuivi.



## G. Suivi des phoques remis en milieu naturel

Les animaux soignés puis remis en milieu naturel par le centre de sauvegarde de la faune sauvage de Picardie Nature sont marqués d'une bague numérotée (tenue plusieurs années) et d'une plaque colorée collée au sommet du crâne (tenue plusieurs mois). Le suivi des phoques ne s'effectue que visuellement, les données (date d'observation, lieu, heure et comportement) nécessitent donc d'être remontées à Picardie Nature. Au cours de l'année 2011, 41 observations de phoques portant une plaque ont été signalées.

### 1. Les animaux relâchés en 2010

Les 4 phoques soignés et relâchés en 2010 ont été observés à 9 reprises. Les observations ont été réalisées en baie de Somme, baie d'Authie et baie de Seine. Un des individus n'a jamais été revu.

### 2. Les animaux relâchés en 2011

Les 5 phoques soignés et relâchés en 2011 ont été observés à 32 reprises. Lors des observations, les phoques étaient en baie de Somme. Une observation a été relevée en baie de Seine. Un phoque n'a jamais été revu. Un

phoque est mort quelques semaines après son retour en baie de Somme.

### H. Contribuer à la connaissance des phoques de la baie de Somme

Ce programme d'étude et de protection des phoques de la baie de Somme est réalisé en coopération avec d'autres organismes : le CRMM, le laboratoire vétérinaire départemental... Des études particulières, des contacts réguliers avec ces organismes, le suivi des publications scientifiques, sont autant d'actions qui permettent de contribuer à la connaissance des espèces.

#### 1. Les études menées

Parmi elles, l'étude sur le régime alimentaire des phoques de la baie de Somme entamée en 2008 a été continué en 2011 : une quarantaine de fèces ont été prélevées cette année, l'université de La Rochelle a mis au point une technique d'identification des espèces de phoques à l'origine des fèces collectées, avec le GEMEL nous avons étudié la possibilité de mise en place de pêches scientifiques pour collecter des informations sur les ressources halieutiques en baie de Somme. Les résultats de cette étude seront diffusés au cours de l'année 2012.

#### 2. Les relations avec les autres organismes

Nous avons participé à plusieurs études, parmi elles, l'étude sur le suivi par photo-identification des Phoques gris sur le territoire national, initiée par la CMNF ou encore le suivi télémétrique de Phoques gris en France initié par l'Université de La Rochelle.

#### 3. Participation aux réunions

Au cours de l'année, l'association a participé à diverses réunions comme le séminaire national du Réseau National Échouage ou le Comité Consultatif de la Réserve Naturelle de la baie de Somme.

## II. Etude et protection : Conclusion

#### Suivi des phoques

La population de Phoques veaux-marins de la baie de Somme présente une évolution croissante semblable à celle observée dans les populations voisines (baie des Veys, baie du Mont-Saint-Michel, mer des Wadden) mais en comparaison, sa reproduction est faible. Le population de Phoques gris présente quant à elle une évolution croissante avec un pic de population en été. Il n'ai pas aisé de faire une comparaison avec les populations voisines, étant donné que les pics ne sont pas à la même période. Cependant, les taux d'accroissement obtenus aux Pays-Bas sont inférieurs à ceux observés en baie de Somme, de même pour l'Angleterre, où ils tendent vers 0% ! Malgré ces tendances évolutives croissantes, la population de phoques de la baie de Somme reste vulnérable, notamment aux dérangements (des études sur les dérangements ont démontré que les phoques étaient influençables, dans certains cas il y a même eu abandon des reposoirs) mais également aux pathologies... Certaines questions peuvent être soulevées, par exemple : quels facteurs vont influencer l'évolution des populations (reproduction des deux espèces, ressources alimentaires, espace sur les reposoirs, dérangements …) ?

Le suivi de la population de Phoques veaux-marins et de Phoques gris en baie de Somme et en baie d'Authie doit être poursuivi.

#### Intervention sur les échouages

Les échouages de mammifères marins sont suivis sur toutes les côtes françaises et les données sont analysées par le CRMM. Depuis le début des années 1990 on note une augmentation quasi linéaire des échouages de Phoques veaux-marins. Après une nette augmentation des échouages de Marsouins communs, on assiste à une stabilisation. L'effort entamé par Picardie Nature pour l'intervention sur les mammifères marins échoués doit être poursuivi puisque cela permet un apport d' informations sur les espèces présentes dans les eaux littorales et une veille sanitaire des populations sauvages (PCB, pathologies, captures accidentelles...). De plus, la prise en charge en centre de sauvegarde de la faune sauvage, de jeunes non émancipés est importante (le taux de reproduction est faible ; et en moyenne 1 jeune sur 3 s'échoue depuis 1992).

#### Protection des zones de repos à marée basse

La baie de Somme est un site attrayant où la fréquentation est importante, et les activités pratiquées y sont diversifiées : kayak, plaisance, visites guidées, promenade... La mise en place de la surveillance estivale et des week-ends de printemps ainsi que les campagnes de sensibilisation du public et des usagers de la baie (clubs sportifs, activités professionnelles telle que la pêche à pied, pêche embarquée...) doivent être poursuivies, l'objectif


Surveillance en kayak

étant de permettre de concilier activités humaines et repos des phoques à marée basse afin d'éviter, comme cela a pu être décrit sur d'autres sites, une absence des animaux en période de reproduction, voire un abandon du site.

# III. Sensibilisation et communication : bilan annuel

### Les animations

Les animations sont proposées gratuitement au public. Elles sont diffusées via notre programme « Découvertes 100% nature » aux offices de tourisme, dans certains campings... mais également via les médias (courrier picard...) et notre site internet.

Il s'agit de sorties guidées (baie de Somme), de points d'observation des phoques (baie de Somme et baie d'Authie) et d'expositions et conférences (lieux variables).

251 animations ont été réalisées au cours de l'année 2011. Elles ont permis de sensibiliser au minimum 44513 personnes

Pour proposer ces animations, plusieurs personnes sont nécessaires, ce sont 297 journées homme qui ont été nécessaires pour proposer ces animations. Celles-ci ont été réalisées à 96,9% bénévolement (participants réguliers de l'action phoques, stagiaires et écovolontaires).

### La médiatisation

Six reportages sont parus à la télévision,  un reportage est paru à la radio et plus d'une dizaine d'articles sont parus dans les journaux et sur le web. Toute cette médiatisation a permis de diffuser des informations sur les phoques de la baie de Somme et leur environnement au niveau national ; régional et local.


Point d'observation

### L'information des usagers de la baie

L'information des usagers de la baie est très importante, elle est réalisée tout au long de l'année par des contacts réguliers. Trois conférences ont été réalisées pour des publics ciblés (pilotes d'ULM, moniteurs de voile d'EVEILS, association GDEAM).

### L'information des partenaires

L'information des partenaires de ce programme d'actions (DREAL, Conseil Régional, Conseil Général, ONCFS, Réserve Naturelle...) se fait régulièrement, principalement par e-mail. Une sortie guidée en baie de Somme leur a été proposée début juillet, nous avons eu la participation d'une dizaine de personnes.

### L'information des adhérents

Les adhérents de l'association sont tenus informés des nouvelles concernant  la colonie de phoques via notre site internet et les publications de l'association (lettre, e-mails...). Une réunion d'information leur a été proposée début décembre, nous avons eu la participation d'une quinzaine de personnes.

### Le parrainage de la colonie

Il est possible de devenir « parrain » de la colonie de phoques de la baie de Somme. Chacun des parrains est alors informé par e-mail, une fois par mois, des actions menées au cours du mois précédent, des effectifs de phoques recensés, des échouages notés...

### Les panneaux d'information

Des paneaux d'information sur les phoques sont disposés sur le littoral à Cayeux-sur-mer (2), au Crotoy (2) et à Berck-sur-mer (1). Ces panneaux ont été entretenus, pour certains qui étaient très abîmés, nous avons sollicité l'aide de la commune.

## IV. Sensibilisation et communication : Conclusion



*Phoque veau - marin*

En complément des actions de protection sur le terrain pour protéger les zones de repos des phoques à marée basse, les actions de sensibilisation doivent être maintenues à l'intention de tous types de publics : grand-public, usagers de la baie, locaux... Les animations gratuites, sont accessibles à tous, elles permettent de sensibiliser de plus en plus de personnes (44 500 pers. en 2011). La présence sur le terrain permet également de sensibiliser les personnes présentes en baie, par le biais des interventions ou simplement parce qu'elles viennent à notre rencontre (4852 pers. En 2011).

## V. Soutien des actions

Les actions menées au programme d'étude et de protection des phoques de la baie de Somme, sont mises en place grâce au soutien financier de la DREAL Picardie, du Conseil Régional de Picardie et du Conseil Général de la Somme.

Ces actions sont réalisées grâce à l'investissement de nombreux bénévoles. Cette année, ils ont cumulé un total de 1550 journées hommes bénévoles et réalisé des déplacements à hauteur de 79512 km pour y participer.

## VI. Perspectives...

Les actions menées au programme d'étude et de protection des phoques de la baie de Somme doivent être poursuivies.

Les deux espèces de phoques présentent sur le site montrent actuellement une évolution de population annuelle positive, mais elles restent sensibles aux dérangements. La sensibilisation du public et la protection sur le terrain (surveillance estivale, week-end de printemps) restent nécessaire pour préserver la quiétude des phoques sur les reposoirs de marée basse.

Le Phoque veau-marin est reproducteur depuis 1986, quant au Phoque gris, il tente de se reproduire depuis 2008. Le suivi des effectifs, les observations comportementales sur le terrain et les études scientifiques menées (alimentation, suivi sanitaire...) pourront permettre d'appréhender les relations entre les espèces et les évolutions possibles des populations de phoques en baie de Somme : vont-elles se stabiliser comme cela est observé ailleurs ? Y a-t-il compétition entre les deux espèces (pour la prédation ?, pour l'espace ?...) ?



*Phoque veau - marin*

# SOS Chauves-souris


Pipistrelle commune

Ce programme mené par Picardie Nature depuis plusieurs années a pour objectifs principaux de :

- éviter la destruction d'individus et de colonies de reproduction de chauves souris qui pourraient se trouver dans les habitations, bâtiments et autres constructions humaines en proposant aux requérants des solutions afin de pouvoir cohabiter en toute sérénité avec les chauves-souris,
- sensibiliser le grand public et les professionnels sur les espèces de chiroptères : leurs modes de vie, leur nature inoffensive, et les enjeux de leur protection,
- améliorer les connaissances sur ces espèces, et notamment sur les colonies de reproduction et d'hibernation en permettant l'accès au bâti privé.

Le SOS Chauves-Souris (Tel : 03.62.72.22.59) a fonctionné en 2012 avec le concours du responsable du centre de sauvegarde, de la salariée du pôle protection, de trois salariés du Pôle Observatoire, d'un salarié du Conservatoire des Espaces Naturels, ainsi que de 6 bénévoles du réseau chiroptères.

## Traitement des requêtes : résultats 2011

68 sollicitations sur l'année dont 17 requêtes dans la Somme, 11 dans l'Aisne, 24 dans l'Oise et 16 autres requêtes (origine inconnue ou hors-région) principalement durant la période d'élevage des jeunes (80% des appels)

Les requêtes sont liées, soit à la découverte de chauves-souris vivantes au sol (33% des appels), soit à la présence d'une colonie de parturition à l'intérieur de la maison (67% des appels), qui occasionne du bruit (11 appels), qui font "peur" (10 appels)...

Dans la majorité des cas, les requêtes ont pu être solutionnées par téléphone.

Le traitement des requêtes téléphoniques demande donc beaucoup de temps (une demi-heure minimum par appel). Au total la gestion des requêtes a nécessité 51h.

## Interventions sur le terrain

10 interventions ont été réalisées, 3 par un des salariés de l'association, 6 par des bénévoles du groupe chiroptères, 1 par un salarié du Conservatoire des Espaces Naturels de Picardie, dans le cadre d'une autre intervention. Ces interventions ont engendré 219 kilomètres de trajets.

Les interventions ont concerné généralement des problèmes de nuisances liées à la présence des chauves-souris, et des solutions d'aménagement ont pu être proposées dans la totalité des cas.

## Difficultés rencontrées

12 autres requêtes auraient nécessité des interventions. Cela n'a pas été possible par le nombre limité de bénévoles, et surtout des secteurs géographiques réduits sur lesquels ils peuvent se déplacer (en moyenne à moins de 20 km du lieu de domicile).




Toutefois, bien qu'aucun spécialiste n'ait pu se rendre sur place, ces 12 requérants ont systématiquement été renseignés sur la biologie des chauves-souris, les précautions à prendre en cas de manipulation, et sur les dates possibles pour d'éventuels travaux d'aménagement.

## Communication

Au cours de ces 8 mois, différents moyens de communication ont été utilisés pour le SOS chauves-souris : publication d'articles sur le site internet, publication d'articles dans la presse locale, remise à jour, édition et distribution du flyer « SOS chauves-souris ».

# Protection des amphibiens


Crapaud calamite

Ce programme, que Picardie Nature a mis en œuvre dès 2003 a pour objectifs :

- de limiter la mortalité des amphibiens sur les axes de migration les plus fréquentés ou les plus problématiques pour les animaux,
- de mieux connaître les populations d'amphibiens à travers la Picardie,
- de sensibiliser la population à tous les enjeux de conservation des amphibiens

Pour cela, l'association mène différentes actions :

- La mise en place de barrières temporaires (seaux et bâches) le long des routes les plus fréquentées par les amphibiens et les plus destructrices en période migratoire, là où des bénévoles acceptent la gestion du dispositif sur toute la période (2 communes sont actuellement concernées par l'opération),
- La formation des bénévoles intervenants (à l'identification, la biologie et la manipulation des espèces) et l'assistance technique à d'éventuelles associations locales qui souhaiteraient développer leur propre dispositif,
- L'identification de nouveaux points noirs en incitant, par une communication élargie (média, internet) les communes et particuliers à remonter les informations de forte mortalité d'amphibiens sur les routes,

## Assistance technique

4 personnes ont pris contact avec l'association aux mois de Janvier et Février pour signaler des zones où les amphibiens se font écraser et manifester leur envie de participer à des mesures de protection. (Tel : 03.62.72.22.59)

Cela concerne les communes de : Beaumont les Nonnains – Lieu dit de Chantoiseau (60), Roy-Boissy (60), Coucy-la-Ville (02) et Berthecourt (60). Cela a conduit à 3 visites des sites de Chantoiseau, Roy Boissy et Coucy-la-Ville par la Technicienne du Pôle Protection.

Ramassages manuels réalisés au niv au du hameau de Chantoiseau à Beaumont-les-Nonnains (60) par 3 bénévoles du 25 février au 26 mars.

8 bénévoles potentiels au minimum sur la région.

## Barrières temporaires :

2 barrières en place :

- à Lœuilly (80) du 20/02/2011 au 02/04/2011
- à Choisy-au-Bac (60) du 12/02/2011 au 9/04/2011

Après demande de notre part, mise en place de panneaux temporaires de signalisation le long de la RD66 à Choisy-au-Bac par le CG60.

### Nombre d'individus sauvés pour chaque espèce par dispositif :

**- Lœuilly :**

| Nom de l'espèce | Crapaud commun | Grenouille rousse | Triton palmé | Triton crêté | Crapaud accoucheur | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Effectif collecté en 2011 | 1441 | 0 | 111 | 11 | 2 | 1565 |

**- Choisy-au-Bac :**

| Nom de l'espèce | Crapaud commun | Grenouille sp. | Total |
|---|---|---|---|
| Effectif collecté en 2011 | 790 | 1 | 791 |

## Identification de nouveaux points noirs

Au début du mois de Janvier, une rencontre avec le Conseil Général de l'Aisne a mené à la réalisation et la mise en place de l'enquête « les amphibiens sur les routes de l'Aisne », qui a été par la suite élargie à toute la Picardie. Le but de cette enquête est d'inciter le grand public, et les agents du CG02 à nous signaler des zones de mortalité

importante.

Pour cette enquête, un **formulaire à destination du grand public**, comportant toutes les données nécessaires à l'identification et à la localisation de points noirs, a été réalisé.

5 réponses sont parvenues suite à la publication du formulaire sur les sites internet du CG02, de Geodomia et de Picardie Nature.

### Sorties

#### Sorties grand public

6 au total :

- 4 à Lœuilly en matinée et en soirée, au total entre 20 et 30 participants,
- 2 au Bois Magneux en matinée, 4 adultes et 2 enfants ont participé,

#### Sorties scolaires :

2 au total :

- 1 au Bois Magneux en soirée, 30 enfants et 30 adultes environ,
- 1 à Choisy-au-Bac avec 7 élèves du lycée horticole de Ribécourt-Dreslincourt

### Bénévolat

Nombre total de bénévoles impliqués dans les actions de protection des amphibiens : 16

### Suivi du crapauduc du Bois Magneux

Avant le passage migratoire, deux visites de contrôle des installations ont été réalisées au mois de février. Au cours du passage migratoire des zones de faiblesses ont été identifiées.

A l'automne (8 octobre), un chantier d'entretien du crapauduc a été organisé afin, entre autres, d'entretenir les planches du crapauduc et de couper les ronces et branchages qui obstruent les tunnels.

## Protection busards



*Busard cendré*

Pour faire face aux menaces qui pèsent sur les busards (notamment pendant les moissons), Picardie Nature mène des actions de protections sur le terrain depuis la fin des années 1970 au sein de la « Mission Busards ». Celle-ci a pour objectifs :

- le sauvetage des nichées face aux risques des moissons,
- la sensibilisation du monde agricole et du grand public aux enjeux de conservation des busards,
- le recrutement de nouveaux bénévoles actifs dans l'association.

En 2011 les actions du programme ont consisté :

- à l'animation du réseau de bénévoles, par le suivi des bénévoles déjà impliqués les autres années, le recrutement de nouveaux bénévoles et la formation avant et pendant la saison de nidification adaptée aux publics concernés (débutants, confirmés, experts).
- à l'accueil et à la formation de stagiaires de terrain pour permettre une couverture plus grande et plus soutenue de certains sites déjà connus,
- à la prospection des sites favorables à la nidification, la localisation des couples reproducteurs et l'intervention sur les nichées en détresse si besoin,
- à la communication vers le grand public et le monde agricole.

### Appui aux bénévoles

Le contact avec le coordinateur et les bénévoles a été amélioré avant et pendant la saison de nidification des busards :

- par e-mails, par téléphone, par la réunion de début de saison qui s'est tenue le 4 mai 2011 à Noyon, à laquelle deux salariés et cinq bénévoles ont participé.

- sur le terrain par l'accompagnement individuel de chaque bénévole sur sa zone d'intervention (47h00, dont 17h00 concernant des interventions au nid).

### Prospection des sites favorables à la nidification

Cette saison a été marquée par le recrutement de nouveaux bénévoles (Odile, Sébastien et Isabelle) et de deux stagiaires qui se sont montrés très actifs et très motivés par la prospection/protection des busards. Grâce à eux, des secteurs qui n'étaient plus prospectés l'ont, à nouveau, été, c'est ainsi qu'ils ont repéré :

- sur les canton de Villers-Bocage et Domart-en-Ponthieu : 7 nids de Busards Cendrés, 3 couples (1 nid, 2 couples) de Busards St Martin, 1 couple de Busard des Roseaux
- à Pont-Noyelles 1 nid de BC
- sur le canton de Moreuil : 3 couples (2 nids, 1 couple) de BC, 10 couples (5 nids, 5 couples) de BSM

### Interventions

Au total pour cette année, ce sont :

- 16 couples de BC qui ont été repérés, dont 13 nids localisés, 5 nids avec intervention, 8 nids en échec, 10 jeunes à l'envol dont 1 grâce à la protection,
- 31 couples de BSM, dont 15 nids localisés, 2 nids avec intervention, 8 nids en échec, 29 jeunes à l'envol dont 6 grâce à la protection.

### Communication/Sensibilisation




**Sorties grand public :** 5 sorties au total, une salariée, deux bénévoles, et 24 personnes ont participé à Froissy (60), à Sains-Richaumont (02) ,à Hangest-en-Santerre (80), à Airaines (80) et à Poix-de-Picardie (80)
**Diaporamas :** il s'agit de réunions d'information pour le grand public sur le thème « les Rapaces et leur protection en Picardie » : 3 au total, 19 personnes y ont assisté à Géodomia, Merlieux et Fouquerolles (02), à Amiens (80) et à Beauvais 60).
**Publication :** distribution du flyer « le Busard cendré »

### Bénévolat

Nombre de bénévoles impliqués : 14 bénévoles impliqués au total, dont 3 nouveaux cette année.

## Protection des rapaces nocturnes


*Nuit de la chouette*

Participation à la 9ème nuit de la Chouette le 19 mars 2011 : animation d'un diaporama (90 personnes dont 30 enfants) et d'une sortie (60 personnes dont 15 enfants) sur la commune de Millencourt (80)

## Protection des hirondelles

3 sollicitations de particuliers pour la destruction de nids d'hirondelles, 1 dans l'Aisne, 1 dans l'Oise et 1 dans la Somme. L'ONCFS a été contactée et s'est rendue sur place, des rappels à la loi ont été fait dans les trois cas.

Rédaction d'articles internet : 2 articles publiés le 17 Juin 2011 « Destructions : coup dur pour les hirondelles », et « Sécheresse : donnons un nid aux hirondelles ».

# Centre de sauvegarde de la faune sauvage

Depuis plus de trente ans Picardie Nature fait partie de l'Union Française des Centres de Sauvegarde (UFCS) qui fédère l'action de ces centres au sein d'un réseau national de recueil et de réhabilitation de la faune sauvage.

**L'objectif d'un centre de sauvegarde est l'accueil temporaire, en vue d'une remise en milieu naturel, d'espèces sauvages découvertes en détresse dans la nature.**

Le centre de sauvegarde de l'association Picardie Nature est l'un des maillons du pôle de protection de la faune sauvage de l'association. Ce centre n'est pas une finalité en soi mais un outil. Un ultime recours lorsque les moyens de protections développés en amont ne suffisent pas ou échouent et que des espèces animales protégées se retrouvent en situation de détresse.

Le centre de sauvegarde abrite sur deux sites distincts (**Caix** pour les oiseaux et **Lanchères** pour les phoques) les installations réglementaires nécessaires au traitement d'animaux sauvages et les personnels indispensables à leur fonctionnement.

En 2011, **1** soigneur permanent, **2** soigneurs saisonniers mammifères marins (CDD 3 mois), **1** technicienne protection faune (renforcement temporaire de l'équipe avifaune), **29** correspondants bénévoles et **24** écovolontaires tous coordonnés par le responsable du centre ont accueilli **303** animaux sauvages en situation de détresse. Suivant qu'il s'agissait d'oiseaux, de mammifères terrestres, d'amphibiens ou de mammifères marins (phoques), ces animaux ont été orientés et soignés sur l'un des 2 sites composant le centre

En 2011, le temps de bénévolat valorisé du centre de sauvegarde est estimé à plus de 583 journées/homme, soit **83641€** (barème journalier : 109€ et 178€) et 32021km soit **9574€** (0,299/km). Pour un total de **93215€.**

## I. Site de Caix : avifaune

Capacitaires : Stéphane Soyez (salarié) - Jean-Marie Thiery (bénévole)
Référent vétérinaire : Sylvain Bourg (bénévole)
Soigneur : Julie Gobillot (salariée)
Localisation : Caix (80)

### Fonctionnement Général


*Effraie des clochers et Chouettes hulottes*

La gestion des requêtes et des convoyages, les opérations d'accueil, de soin, d'entretien des oiseaux et des installations sont réalisées quotidiennement par le responsable du centre. Il est assisté d'un soigneur salarié les **6** premiers mois de l'année. En 2011, ce dernier a rejoint les installations dédiées à l'accueil des phoques du **20** juin au **10** octobre. La permanence des activités durant les week-end et jours fériés, ainsi que des opérations ponctuelles d'assistance et de remplacement des soigneurs salariés dépendent donc étroitement de l'effort bénévole fournit par **11** adhérents de l'association. **258** interventions, soit **119** journées/hommes ont été assurées jusqu'à présent par ces correspondants bénévoles formés localement par le responsable du centre et/ou lors de sessions nationales par les instructeurs du réseau de l'Union Française des Centres de Sauvegarde.

### Aspects réglementaires

Le centre de sauvegarde bénéficie des autorisations nécessaires à son fonctionnement et repose sur des compétences qualifiées :

Conformément à la législation, le centre fait ponctuellement appel aux services de cabinets vétérinaires de proximité. Les oiseaux relevant, après examen au centre, d'actes vétérinaires complémentaires pour affiner

le diagnostic (radiographie) ou abréger leurs souffrances (euthanasie) sont confiés au cabinet de Rosières en Santerre ou à celui de Roye.

Les oiseaux nécessitant une chirurgie sont traités au cabinet vétérinaire de Rosières par le vétérinaire référent des activités avifaune du centre de sauvegarde.

Les oiseaux présentant des pathologies douteuses font l'objet de prélèvements et de tests par le vétérinaire référent du centre et si besoin sont envoyés pour analyse ou pour autopsie en cas de mort suspecte au laboratoire vétérinaire départemental (recherche H5N1 sur carcasses de cygnes).

Le volume d'oiseaux (**273**) durant cette période est légèrement supérieure à la capacité maximum annuelle d'accueil de **250 individus** pour laquelle sont dimensionnées nos installations. Les efforts en matière de construction supplémentaires (volières) devront être poursuivis en 2012.

## Gestion et chronologie des travaux d'entretien et d'amélioration

Pour fonctionner correctement les installations réclament un entretien permanent et des aménagements supplémentaires. **10** bénévoles de l'association (dont 1 stagiaire) se sont associés aux salariés et ont permis en sessions régulières ou en chantiers exceptionnels (**78** interventions) pour un total de **104** journées/homme, la réalisation des taches suivantes :

- Des travaux de second œuvre, d'entretien régulier et de maintenance du matériel (petite maçonnerie, tonte, taille, plantations...) sur le site et dans les locaux.

- Des travaux de montage et de réhabilitation des structures modulaires de rééducation (remplacement des parois aveugles des boxes de convalescence dégradés par les intempéries et les animaux) ont été réalisés. Des travaux complémentaires sont à programmer sur l'exercice 2012 pour augmenter le nombre de ces volières afin de répondre aux exigences d'accroissement des accueils.

- Réalisation d'une zone d'émancipation (taquet) pour de jeunes busards.Une structure de 12 m sur 6, ouverte sur le ciel, a été ceinturée sur une hauteur de 2m de canisses doublés de brise vue pour assurer la protection des poussins et garantir l'absence de contact visuel entre soigneurs et poussins.

## Information et formations

**Le centre de sauvegarde maintient et développe des opérations de sensibilisation et de formation** :

- Diffusion du DVD et de la plaquette de présentation des centres de sauvegarde lors des manifestations grand public de remise en milieu naturel.
- Le **19 Mars 2011**, à l'occasion de la **9ème Nuit de la Chouette**, le Centre a ouvert ses portes et présenté son fonctionnement. Une quarantaine de participants a assisté à la conclusion de cette journée : baguage et remise en milieu naturel de 3 jeunes Effraies des clochers.



*Soins sur une Buse variable*

- **7** réunions de formation et de coordination à l'intention des convoyeurs et des soigneurs bénévoles, sur Caix, Mers-les-Bains et Lanchères entre le 4/04 et le 13/07 ont permis à 13 adhérents de suivre des cours théoriques et pratiques concernant la réglementation, la capture, la contention, l'aide au diagnostic, les premiers soins et l'élevage.

L'opération déjà menée l'année précédente a été reconduite cette année afin de permettre le recyclage et la formation de nouveaux effectifs.

- Accueil d'un collégien de 3ème en découverte d'entreprise les 22-23-24/02/11 et d'un stagiaire en 1ère STAV du Lycée du Paraclet du 27/06/11 au 15/07/11, puis du 01 au 12/08/11. Découverte de la structure et participation au montage d'une volière de réadaptation de 20m ainsi que d'un taquet pour la remise en milieu naturel de busards.

## Traitement des requêtes signalant un oiseau en détresse

Le centre de sauvegarde est bien identifié par le public et les services compétents. Il est donc régulièrement sollicité. Le traitement de ces requêtes occupe une part importante du travail du responsable du centre de sauvegarde. Il évite en premier lieu l'engorgement abusif de la structure d'accueil tout en dispensant des conseils ou des indications adaptées aux recherches des demandeurs.

Le responsable du centre ou un bénévole assure une permanence de renseignements à l'aide d'une ligne

téléphonique fixe, d'un mobile et d'une adresse internet.

En 2011, le centre enregistre **1429** requêtes qui émanent à **92**% de particuliers. Le reste provient de services professionnels (vétérinaires, parcs animaliers, fourrière, société autoroutière, gendarmerie, police municipale, Sapeurs pompiers, ONCFS...)

**648** requêtes téléphoniques n'ont pas généré d'accueil au centre : soit la problématique a pu être réglée à distance (Sos chauves-souris, poussins nidifuges, oiseaux en cours d'émancipation, euthanasie chez un vétérinaire local, etc...), soit la problématique concernait des espèces n'étant pas du ressort du centre (espèces domestiques ou exotiques), soit la demande se situait plus proche d'un autre centre de sauvegarde.

**484** requêtes correspondent à des recherches d'informations diverses au sujet du centre de sauvegarde

**297** requêtes ont abouti à l'accueil d'animaux sur le centre de caix (autour de 1,7% du recueil national totalisé par l'Union Française des Centres de Sauvegarde)

## Le convoyage des animaux vers le centre

**En 2011, 24 convoyeurs volontaires réguliers interviennent pour 193 requêtes. Ils totalisent 20054km et 74 journées/homme pour relayer les animaux jusqu'au centre.**

Le transport d'un animal blessé vers le centre ne pouvant pas toujours être pris en charge par le découvreur de l'animal, un convoyage partiel ou total est organisé. Pour cela, l'association a mis en place un réseau de convoyeurs bénévoles recrutés par le biais de réunions d'information, d'articles de presse, d'un formulaire de « recrutement » mis en ligne et de la plaquette de présentation du centre.

Ce réseau est systématiquement mis en alerte par téléphone et messagerie électronique à chaque requête nécessitant un appui en terme de transport. L'absence de réponse de ce réseau dans un délai d'une heure entraîne par défaut la sollicitation de tous les adhérents et sympathisants de l'association par courrier électronique.

## Accueil des oiseaux au centre



*Epervier d'Europe immature*

**Conformément aux axes de travail définis dans le projet de mise en place, les installations du site de Caix pour l'année 2011 ont principalement accueilli des oiseaux en provenance de Picardie.**

### - Nature des espèces accueillies

Sur un total de **945** requêtes concernant un animal en difficulté, **273** oiseaux appartenant à **53** espèces issues de la faune sauvage ont été accueillis.
Ces espèces sont présentées en 6 groupes distincts :
- Rapaces diurnes représentant **24,2%** du total des effectifs recueillis
- Rapaces nocturnes représentant **19,4%** du total des effectifs recueillis
- Échassiers et oiseaux d'eau représentant **12,8%** du total des effectifs recueillis
- Limicoles et oiseaux marins représentant **16,5%** du total des effectifs recueillis
- Passereaux représentant **16,5%** du total des effectifs recueillis
- Autres oiseaux (pigeons, faisans, tourterelles...) représentant **10,6%** du total des effectifs recueillis.

Cette classification n'est pas d'origine scientifique mais elle correspond réglementairement à des traitements et/ou des équipements d'élevage ou de rééducation spécifiques à des ensembles d'espèces.

### - Espèces les plus accueillies

Il est important pour se faire une idée plus juste de la nature des accueils, d'observer la répartition des espèces les plus représentées.

En 2011, tous groupes confondus, **8** espèces représentent plus de 50% des accueils, il s'agit :
- du Martinet noir (**10** accueils),
- de l'Épervier d'Europe (**13** accueils),

- de la Buse variable (**16** accueils),
- de l'Effraie des clochers (**18** accueils),
- du Faucon crécerelle (**18** accueils)
- du Cygne tuberculé (**18** accueils),
- du Goéland argenté (**19** accueils),
- de la Chouette hulotte (**26** accueils).

Les raisons pouvant expliquer ces résultats sont multiples. Il faut néanmoins retenir que :

- Toutes ces espèces vivent à proximité de l'Homme, la probabilité de recueillir un jeune tombé du nid, un individu malade ou blessé est plus importante que pour d'autres espèces plus craintives.

- Certaines de ces espèces sont nidifuges c'est à dire que les jeunes quittent le nid avant de savoir voler. Les personnes rencontrant cette situation sont alors tentées de les récupérer. Quand les requérants ont contacté le centre suffisamment à temps, les oisillons ont pu être replacés dans leur nid d'origine ou dans une nichée d'accueil. Dans le cas contraire les oiseaux récupérés ont généré un accueil au centre.

En fonction des différents groupes :
Chez les **rapaces diurnes**, les espèces les plus accueillies sont les **Faucons crécerelles** (**18** accueils), qui payent le plus lourd tribut à la route, les **Éperviers d'Europe** (**13** accueils) souvent victimes de chocs dans les baies vitrées et qui, tout comme les **Buses variables** (**16** accueils), ont subi des destructions volontaires.

Les **Busards cendrés et St Martin** sont aussi fortement représentés (**13** accueils au total), cela s'explique par une pression d'observation accrue et par la dynamisation du groupe de surveillance et de protection des busards (appui salarié et accueil de 2 stagiaires).

Chez les **rapaces nocturnes**, les **Chouettes hulottes** (**26** accueils) et **Effraies des clochers** (**18** accueils) souffrent également du trafic routier. Le ramassage des poussins abandonnant naturellement le nid de façon précoce est aussi un motif d'accueil important (comme mentionné plus haut).

Parce qu'ils passent difficilement inaperçus et affectionnent les zones urbaines, les **Cygnes tuberculés** heurtés par des véhicules ou entravés par des bas de lignes avec hameçons composent la plus abondante représentation les **oiseaux d'eau et échassiers** (**18** accueils).

Chez **les oiseaux marins et les limicoles** se sont les **Goélands argentés** évoluant et nichant abondamment en zone côtière habitée qui totalisent le plus grand nombre de recueils (**19** accueils).

Le recueil de jeunes tombés du nid mettent les **Martinets noirs** (**10** accueils) en tête du groupe des **passereaux**. Les **Merles noirs** (**6** accueils), communs dans les jardins sont lors de leur émancipation la proie facile des chats domestiques. Par ailleurs la majorité des requêtes pour des Merles noirs concernait la découverte d'un jeune au sol, dans ces cas, l'entrée au centre a pu être évitée par le placement des oiseaux dans leur nid d'origine ou dans une nichée d'accueil.

Les **Pigeons biset citadins** (**9** accueils) victimes de chocs avec des véhicules ou de mutilations (garrots liés à la présence de matériaux synthétiques dans les nids) sont les représentants principaux du groupe des **« autres oiseaux »**.

*Poussin de Busard cendré*



### - Spécificité des espèces accueillies

**Plus qu'un volume, il faut retenir que 38 des 55 espèces d'oiseaux accueillies cette année ont le statut d'espèces protégées par la loi française (arrêté du 29/10/09, consolidé le 6/12/09) et que les rapaces (diurnes et nocturnes) représentent près de 44% des recueils.**

À l'échelon national : 1 espèce recueillie est classée en **danger critique d'extinction** (Pingouin torda), 4 sont jugées **vulnérables** (Busard cendré, Busard des roseaux, Oie cendrée, Goéland cendré) et 1 est considérée comme **quasi menacée** (Fou de Bassan).

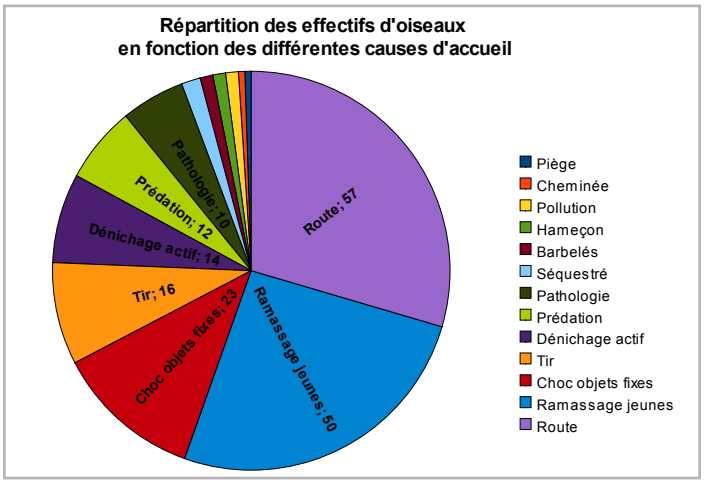
Au niveau régional : 1 espèce est reconnue **en danger** (Cigogne blanche), 4 sont **vulnérables** (Busard cendré, Busard des roseaux, Chevêche d'athena, Goéland brun) et 6 sont **quasi menacées** (Busard st martin, Bondrée apivore, Faucon hobereau, Bécasse des bois, Tadorne de Belon, Avocette élégante).

### - Répartition géographique des recueils

**Pour un total de 162 communes identifiées, la répartition par département des 273 recueils de cette année est la suivante : 82,4% en provenance de la Somme, 12,8% en provenance de l'Oise, 1,5% pour l'Aisne et 3,3% hors Picardie (76).**

Ces accueils pour certains « hors territoire » correspondent à des oiseaux soit spontanément déposés sur le centre Picardie Nature par leur découvreur, soit volontairement orientés vers ce centre plus proche que celui de leur département d'origine.
Si les apports en provenance de l'Aisne sont faibles car déjà pourvu de deux centres de sauvegarde, ceux en provenance de l'Oise progressent du fait du fonctionnement aléatoire de la structure locale, puis de sa fermeture définitive survenue en septembre 2011.

### - Causes et répartition mensuelle des accueils




**L'Union Française des Centre de Sauvegarde a identifié et enregistre depuis plus de trente ans 14 causes relatives à l'accueil des animaux en centre. 6 d'entre elles ressortent au bilan de cette année** (hors indéterminées : 67 des 273 accueils)

**27,7%** sont victimes du trafic routier,
**24,3%** concernant des jeunes ramassés ou tombés du nid,
**11,2%** ont percuté des objets fixes (baies vitrées, lignes à haute-tension),
**7,8%** sont victimes de tirs,
**6,8%** ont subit un dénichage actif,
**5,8%** sont victimes de prédateurs domestiques,
**4,9%** souffrent de pathologies,

Les deux tableaux suivants, donnent la répartition des causes d'accueils parmi les 6 groupes d'espèces recueillis (hors causes indéterminées) :

Tableau 1: causes d'entrée en fonction des différents groupes d'espèces d'oiseaux

| Cause d'accueil | Rapaces diurnes | | Rapaces nocturnes | | Echassiers et oiseaux d'eau | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | *effectif* | Pourcentage* | *effectif* | Pourcentage* | *effectif* | Pourcentage* |
| Route | *13* | **26,0%** | *24* | **54,5%** | *2* | 10,5% |
| Ramassage jeunes | *13* | **26,0%** | *10* | **22,7%** | *1* | 5,3% |
| Choc objets fixes | *6* | 12,0% | *2* | 4,5% | *5* | **26,3%** |
| Tir | *13* | **26,0%** | *0* | 0,0% | *0* | 0,0% |
| Dénichage actif | *0* | 0,0% | *4* | 9,1% | *1* | 5,3% |
| divers | *1* | 2,0% | *2* | 4,5% | *6* | **31,6%** |
| Prédation | *0* | 0,0% | *0* | 0,0% | *0* | 0,0% |

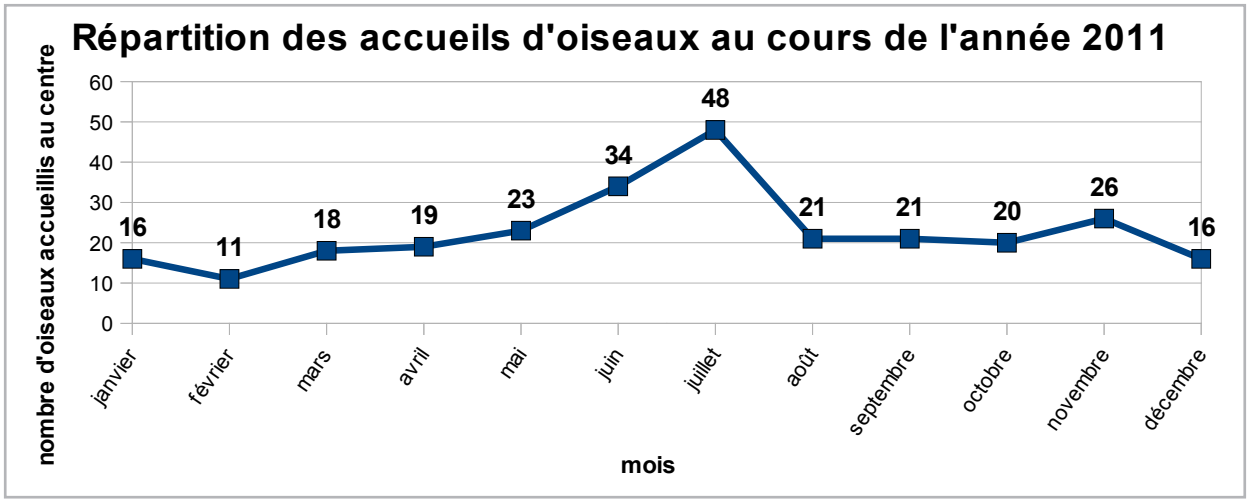
*hors causes indéterminées

| Cause d'accueil | Limicoles et marins | | Passereaux | | Divers | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | *effectif* | Pourcentage* | *effectif* | Pourcentage* | *effectif* | Pourcentage* |
| Route | *8* | **22,9%** | *3* | 7,3% | *7* | **41,2%** |
| Ramassage jeunes | *13* | **37,1%** | *10* | **24,4%** | *3* | **17,6%** |
| Choc objets fixes | *1* | 2,9% | *5* | 12,2% | *4* | **23,5%** |
| Tir | *3* | 8,6% | *0* | 0,0% | *0* | 0,0% |
| Dénichage actif | *0* | 0,0% | *9* | **22,0%** | *0* | 0,0% |
| divers | *2* | 5,7% | *1* | 2,4% | *1* | 5,9% |
| Prédation | *0* | 0,0% | *10* | **24,4%** | *2* | 11,8% |

*hors causes indéterminées

Le volume des accueils est inégal suivant le moment de l'année. Le pic d'activité est toujours en période estivale

(**126** accueils entre mai et août), c'est la saison de reproduction des oiseaux, et également la période où l'on observe une recrudescence des activités de plein air.




### - Devenir des oiseaux accueillis au centre

Le centre de sauvegarde est assimilé réglementairement à une unité de transit. On y a traité des oiseaux en situation de détresse à **seule fin de réintroduction** dans leur milieu d'origine.

La moyenne nationale des relâchers enregistrés pour les oiseaux des centres de sauvegarde affiliés à l'UFCS avoisine les 40%.
Le cumul des données propres au centre de sauvegarde Picardie Nature (41,8%) sont conformes à ce niveau pour l'année 2001:

- 8**4,8%** des oiseaux traités au centre ont bénéficié d'un retour en nature depuis les installations du centre ou dans des biotopes adaptés à leur espèce.2**3,7%** sont « relâchables » c'est à dire que leur état physique leur permet un retour en milieu naturel, mais qu'ils sont encore dans les volières de réadaptation au 31212/2001**62,2%** des effectifs bénéficiaient encore de soins post-traumatiques au 31/12/2011.
- **1,1%** a été transféré dans un autre centre (UFCS 02) pour y être regroupé avec des individus de la même espèce et y poursuivre sa réadaptation avant relâcher.

### - Le sauvetage de nichées de busards : le fruit du travail en réseau et de la formation

**Pour la première fois le centre de sauvegarde a réalisé avec succés la totalité du processus, de l'oeuf à l'envol. Trois jeunes Busards st Martin ont été suivis depuis leur sortie de l'éclosoir jusqu'à leur départ du taquet d'émancipation**.


*Incubateur*

Le centre participe à la protection active des busards. Il entretient une veille matérielle et humaine concernant l'accueil d'éventuelles nichées qui ne pourraient être menée à l'envol autrement qu'au centre suite à la destruction du site d'élevage naturel. A cet effet depuis deux ans des échanges ont lieu avec le centre CSOS de Fontaine la Gaillarde (89) spécialiste de ces recueils et traitant près d'une centaine de cas par an.
Cette année l'accueil d'une nichée de busards cendrés, l'incubation d'une autre et l'incubation d'une couvée de Busards Saint Martin ont mis à l'épreuve les pratiques et les protocoles établis les années précédentes. Les soigneurs ont été, à cette occasion, en communication étroite avec le CSOS 89 et également avec le Centre de sauvegarde Régional de la Faune Sauvage de Millau.

# II. Les mammifères terrestres, reptiles et amphibiens

Constitution dossier d'extension en cours : Stéphane Soyez (salarié)
Référent vétérinaire : Sylvain Bourg (bénévole)
Soigneur : Julie Gobillot (salariée)
Localisation : Caix (80)

Le centre de sauvegarde est assimilé réglementairement à une unité de transit. On y a traité **12** Hérissons d'Europe, **10** chauves-souris, et **1** rainette méridionale. Ces animaux ont reçu les premiers soins et ont été transférés sur les centres habilités du réseau UFCS lorsqu'ils n'étaient pas relâchables sur place, ou nécessitaient des soins de longue durée.

Par mesure de coopération, le réseau de convoyeurs bénévoles « avifaune » a été mis à contribution pour l'acheminement de certains de ces animaux en direction de centres habilités de l'Union Française des Centres de Sauvegarde.



*Hérisson d'Europe*

# III. Les mammifères marins

Capacitaire : Laëtitia Dupuis (salariée)
Référent vétérinaire : Jean-Pierre Pellissier (bénévole)
Soigneurs : Vanessa Hecquet et Mélanie Faucher (salariées) CDD 3 mois ;
Julie Gobillot (salariée) CDI ; Stéphane Soyez (salarié) CDI
Localisation : Lanchères (80)

## Prise en charge des phoques échoués vivants

L'association Picardie Nature est membre du Réseau Nationale Échouage coordonné par le Centre de Recherche sur les Mammifères Marins de La Rochelle. Deux personnes détentrices de la carte verte interviennent sur les échouages de mammifères marins entre les communes de Le Touquet (62) et de Le Tréport (76) dans le cadre du programme d'étude des phoques de la baie de Somme.

Du 2 au 4 mai 2011, le responsable du centre de sauvegarde ainsi que 3 bénévoles ont suivi la formation carte verte animée par le RNE (Réseau National Échouage). Elle s'est déroulée au laboratoire vétérinaire départemental, et a permis de former les participants à l'identification, à la méthodologie, à la dissection et aux prélèvements sur mammifères marins échoués.

## Organisation

### - Situation géographique

Les structures permettant d'accueillir les phoques échoués vivants se situent sur la commune de Lanchères, sur un terrain mis à disposition par le Syndicat Mixte Baie de Somme et Grand Littoral Picard.

L'annexe phoques du centre de sauvegarde de Picardie Nature est constituée de 6 bâtiments modulaires préfabriqués qui comprennent les structures d'accueil des animaux mais également un bureau et une structure d'accueil du personnel. Le centre dispose de deux bassins de réadaptation extérieurs. Cet ensemble est situé dans un enclos non visible du public de la Maison de la baie et de l'oiseau.

### - Présence humaine

Les opérations de réfection, de maintenance et d'entretien réguliers ont réclamé durant toute la période fonctionnement du centre l'implication de **8** bénévoles totalisant **21** journées/homme.

L'annexe phoques du centre de sauvegarde de Picardie Nature a fonctionné 1 journée le 19 janvier 2011 puis du 23 juin 2011 jusqu'au 2 octobre 2011 pendant **102 jours** (77 jours de moins qu'en 2010).

La prise en charge des phoques échoués nécessite la présence d'un soigneur salarié de 6h30 à 22h30. Les soigneurs ont travaillé par équipe : la première de 6h30 à 14h30 et la seconde de 13h30 à 22h30, laissant ainsi 1 heure aux soigneurs pour faire le point et se passer les informations sur les soins. Comme en 2010, la constitution d'une équipe de trois soigneurs animaliers dont deux CDD a été retenue pour assurer la continuité des soins en respectant le cadre de la législation du travail. Les accueils de fin de journée, la faiblesse de certains animaux ou autres pathologies auront de plus exigé à **10** reprises cette année l'intervention du responsable du centre ou d'un soigneur pour assurer les gardes et interventions de nuit.

**22** écovolontaires bénévoles ont été recrutés afin d'assister les soigneurs dans leurs tâches quotidiennes : soins, entretien des structures... Ceux-ci effectuaient les mêmes horaires de travail que les soigneurs. Ils étaient logés et nourris par l'association Picardie Nature durant leur séjour qui s'étalait du samedi au samedi suivant.

**44%** des **343** journées/homme nécessaires à l'élevage et aux soins ont été réalisées par des bénévoles et des écovolontaires.

### - Encadrement du personnel

Les bénévoles aide-soigneurs ont été formés et encadrés par leur soigneur en binôme.

Les salariés soigneurs étaient disponibles pour répondre aux interrogations des bénévoles et les conseiller.

Les salariés soigneurs non-permanents ont pu compter sur le soutien du responsable du centre de sauvegarde, de la capacitaire aux soins aux phoques, du soigneur permanent et de la chargée de mission animation pour assurer leur formation (**19** journées/homme).

L'encadrement des permanents responsables du centre est assuré par le directeur de l'association et les référents bénévoles du centre.

### - Protocoles de soins

Les protocoles de soins ont été mis en place sur les conseils de la Zeehondencreèche de Pieterburen (NL), qui est un centre de soins pour phoques traitant plus de 100 individus à l'année, les soigneurs y sont donc spécialisés sur cette espèce animale.

L'entrée sur le centre de sauvegarde est réglementée et réservée aux personnes autorisées.

Les règles d'accès au local de quarantaine sont définies dans un protocole draconien pour des raisons de tranquillité des phoques en soins et de sécurité sanitaire.

Pour accéder au local de quarantaine dans lequel les phoques sont placés à leur arrivée, le soigneur doit se vêtir de vêtements spéciaux. Il doit ensuite se munir de combinaisons, masques, gants et charlotte pour se protéger des zoonoses et protéger les animaux des éventuelles pathologies dont il pourrait être porteur.

Les espèces proies ainsi que les quantités de poissons et le nombre de nourrissages quotidiens sont fixés par le soigneur salarié en fonction du poids de l'animal à son arrivée. Ceux-ci sont adaptés en fonction du comportement du phoque (vomissements, hyperthermie...).

### - Visites vétérinaires

Une première visite vétérinaire a lieu à l'arrivée d'un phoque au centre de sauvegarde. Celle-ci a été réalisée par différents pratiquants, tous provenant de la clinique vétérinaire du grand marché d'Abbeville, structure avec laquelle Picardie Nature est en convention.

Les traitements médicamenteux ne sont donnés que sur conseil d'un vétérinaire pratiquant.

Une visite vétérinaire hebdomadaire a été réalisée pour vérifier l'évolution de l'état sanitaire des animaux. Ces visites ont été réalisées bénévolement à **15** reprises par le référent du centre de sauvegarde.

## Les phoques

### - Les entrées

**5** Phoques veaux-marins ont intégré le centre de sauvegarde au cours de l'été 2011. Il s'agissait à 100% de jeunes non émancipés.

On note la présence d'un jeune phoque gris, le 19 janvier 2011. Cet animal arrivé en pleine saison hivernale aura nécessité la réouverture des installations traditionnellement fermées à cette époque. C'est une grande première pour le centre puisque la Baie de Somme n'est pas le lieu habituel de parturition des phoques gris. Jusqu'alors les petits qui y étaient nés (portant un duvet blanc épais et perméable) n'avaient pas survécu et avaient été retrouvés morts noyés. Peut-être devrons-nous à l'avenir nous attendre à récupérer d'autres phoques en hiver ?

Tous les animaux entrés au centre ont été nommés. Pour cette année 2010, des noms de voilier ont été retenus. Une mise en ligne des accueils sur le site internet permet à tout un chacun d'être informé des phoques pris en charge, das causes d'entrée et de leur état de santé. Il est également possible de parrainer un animal et de recevoir, en échange d'un don, des informations régulières par liste de diffusion. Ce sont les soigneurs qui, à l'issue de chaque visite vétérinaire, réactualisent les données et tiennent informés les « parrains » de la situation et de la progression du ou des phoques parrainés.

Cette formule connaît un réel succès et ouvre la Baie de Somme et ses phoques à des particuliers et à des classes scolaires en France et à l'étranger souhaitant découvrir ou contribuer d'une manière originale à la sauvegarde de cette espèce.

Excepté Nayouk, le jeune phoque gris transféré à Brest pour y être élevé avec ses congénères, tous les phoques recueillis au centre de Lanchères ont été élevés sur place.

Tableau 2 : entrées des phoques

| NOM | NAYOUK | CALYPSO | BELEM | ALCYONE | NAUTILUS | HERMIONE |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Date d'entrée | 19/01/11 | 23/06/11 | 30/06/11 | 03/07/11 | 06/07/11 | 24/07/11 |
| Sexe | F | M | F | F | M | F |
| Espèce | Phoque gris | Phoque veau marin | Phoque veau marin | Phoque veau marin | Phoque veau marin | Phoque veau marin |
| Provenance | Réserve naturelle de la Baie de Somme | Le Crotoy | Le Hourdel | Le Crotoy | Le Crotoy | Cap Hornu |
| État sanitaire à l'arrivée | Déshydratation | Infection de l'ombilic | Gingivite et Déshydratation | Déshydratation | Déshydratation | Dénutrition |
| Causes de recueil | Séparation prématurée mère/petit | Séparation prématurée mère/petit | Séparation prématurée mère/petit | Séparation prématurée mère/petit | Séparation prématurée mère/petit | Séparation prématurée mère/petit |

### - Les soins

A leur arrivée, les phoques sont nourris par intubation pendant une dizaine de jours. Les soigneurs élaborent et administrent des préparations et des traitements adaptés à chaque animal en fonction de son stade de développement et de ses éventuelles pathologies. La manipulation répétée des animaux maintenus dans un premier temps en local de quarantaine (en moyenne, les phoques soignés et remis en milieu naturel y ont passé **40** jours) oblige au respect de protocoles stricts concernant l'hygiène, les équipements de protection individuels et le comportement pour éviter toute contamination ou imprégnation.

Progressivement (en moyenne les animaux soignés ont passé **20** jours en nourrissage assisté) l'animal est amené à l'autonomie en matière d' alimentation. Ne nécessitant plus d'assistance, les soins sont alors restreints et les contacts humains-phoques sont réduits au strict nécessaire. Les animaux sont placés en bassin extérieur. Ils y poursuivent leur émancipation, se socialisent et y constituent leur réserve de lard en compagnie d'autres congénères de la même espèce.

### - Remise en milieu naturel

**5** Phoques veaux-marins ont retrouvé leur milieu naturel après passage au centre de sauvegarde. **1** Phoque gris (nouveau-né) a été transféré pour regroupement avec ses congénères au centre Océanopolis de Brest car les installations de Lanchères ne sont pas adaptées à un fonctionnement en période de gel. Cet animal ayant, par la suite, retrouvé avec succès son milieu naturel, le taux de réussite du centre est donc cette année de **100%**.

Le tableau 3 présente les phoques ayant été relâchés le 2 octobre depuis la plage du Hourdel. Ils étaient équipés d'une bague numérotée à la nageoire postérieure et d'une plaque circulaire colorée collée au sommet du crâne pour faciliter leur identification une fois retournés en milieu naturel.

*Tableau 3 : sorties des phoques*

| NOM | NAYOUK | CALYPSO | BELEM | ALCYONE | NAUTILUS | HERMIONE |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Espèce | Phoque gris | Phoque veau marin | Phoque veau marin | Phoque veau marin | Phoque veau marin | Phoque veau marin |
| Date | 20/01/11 | 02/10/11 | 02/10/11 | 02/10/11 | 02/10/11 | 02/10/11 |
| Type de sortie | Transfert | Remise en milieu naturel | Remise en milieu naturel | Remise en milieu naturel | Remise en milieu naturel | Remise en milieu naturel |
| Lieu | Océanopolis, Brest via CSFS Le CHENE, 76 | Le Hourdel | Le Hourdel | Le Hourdel | Le Hourdel | Le Hourdel |
| Poids | 38 kg | 35,6 kg | 35 kg | 38,1 kg | 34,6 kg | 37,2 kg |
| Bague | Orange 72094 | Blanche 401 | Blanche 402 | Blanche 403 | Blanche 404 | Blanche 405 |
| Plaque | - | bleue | verte | jaune | orange | blanche |

La remise en milieu naturel a mobilisé pour sa préparation, son déroulement, et sa médiatisation **8** salariés et plus de **80** bénévoles (**83** journées/hommes), à l'occasion de cette opération, 2500 spectateurs ont été sensibilisés à la protection de cette espèce.

Depuis leur retour en milieu naturel, plusieurs observations ont été rapportées (cf. rapport phoques). L'un d'entre eux, Bélem, a été retrouvé échoué mort le 21/10/11. Le cadavre, autopsié au laboratoire départemental vétérinaire de la Somme présentait des traces de prédation *post-mortem* importantes. L'absence d'organes n'a pas permis d'identifier les causes de la mort, mais l'importance de la couche de lard, et l'état musculaire parfaitement préservé exclut une mort par dénutrition et confirme son autonomie et sa bonne intégration dans le milieu naturel au moment de la mort de l'animal.